

# Une prime pour trouver des profs de langues, c'est non !

## La ministre Schyns a échoué à la faire passer. Au projet suivant

**P**lus d'un directeur d'école s'arrache les cheveux dans sa recherche de profs de langues pour encadrer l'enseignement en immersion. Un accord avait été conclu en 2016 afin de favoriser la mobilité des enseignants entre les trois communautés linguistiques. Un flop ! La ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH) a même pensé à une prime pour motiver les candidats : ses collègues n'en veulent pas. Elle propose donc d'autres pistes...

Motiver des enseignants à franchir la frontière linguistique pour enseigner en néerlandais dans une école francophone ou l'inverse. L'idée était défendue par les trois ministres de l'Éducation (francophone, flamand et germanophone), mais c'est un échec. On n'a recensé que deux « pionniers » à avoir franchi la frontière linguistique en direction de la Wallonie. Et pourtant, on avait mis le paquet : promotion d'une plateforme et des détachements qui permettent d'enseigner dans l'autre Communauté en conservant son statut, courrier adressé aux écoles, article dans les magazines des Communautés, etc. « Lors de la dernière réunion interministérielle, j'ai mis sur la table

une proposition de prime pour les enseignants qui utiliseraient le mode de fonctionnement du détachement, mais mon collègue germanophone estime que ce n'est pas équitable par rapport aux autres enseignants. Ce qui n'est pas totalement faux », explique la ministre Schyns... qui espérait malgré tout un autre accueil. Mais la porte semble fermée à double tour. Que faire alors pour trouver les perles rares ? « Mes collaborateurs

qu'ils maîtrisent en néerlandais, anglais ou allemand. Une autre idée est d'aider les candidats à passer le certificat de connaissance approfondie d'une langue en vue de l'enseignement en immersion, grâce par exemple à un accès favorisé auprès des instituts universitaires de langues vivantes. »

### LA RÉFORME DE MARCOURT

Et qu'en pense le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS) ? Ces pistes, il y croit ? Disons poliment qu'il préfère en rester aux fondamentaux de l'importante réforme de la formation initiale des enseignants. « Si l'on évoque la pénurie, qui ne touche pas que les langues, il y a deux choses à retenir », précise son porte-parole : « Il faut revaloriser le métier d'enseignant pour le

rendre plus attractif, ce qui n'est pas seulement une considération pécuniaire, mais aussi sociétale. Il faut redonner ses lettres de noblesse à ce métier. Ensuite, en étendant la formation à 4 ou 5 ans, dans un axe associant haute école et université, nous privilégions une formation de qualité qui amènera mieux les futurs enseignants confrontés à un métier de plus en plus complexe. L'option est une formation qui débouchera sur un titre permettant d'enseigner en immersion dans tous les cursus, pas seulement en langues. Ce que dit M<sup>me</sup> Schyns n'est pas dans l'avant-projet de décret. » Il y a aussi le projet d'une école normale bilingue (à Bruxelles) qui s'appuiera sur une collaboration entre une haute école francophone et une flamande. ●

DIDIER SWYSEN

**La ministre Schyns a soumis d'autres idées à son collègue Marcourt pour combattre cette pénurie. Elles ne sont pas accueillies avec enthousiasme**

planchent sur d'autres pistes. L'une d'entre elles a été proposée au cabinet de mon collègue Marcourt dans le cadre de la réforme de la formation initiale », reprend M<sup>me</sup> Schyns. « Il s'agit de la création d'un module ad hoc permettant à des étudiants d'être habilités à enseigner (après leurs études, NdLR) les matières

**Les directions s'arrachent les cheveux et pas que dans l'enseignement en immersion**

## S.O.S. prof de néerlandais : le cauchemar

L'enseignement en immersion est suivi par près de 15.000 élèves en secondaire et plus de 20.000 dans le fondamental. Un enseignement qui est perpétuellement à la recherche de profs de langues... Comme les autres écoles d'ailleurs. Un coup d'œil dans nos

archives suffit à le prouver : c'est à chaque coin d'article le même refrain, que l'école se situe à Bruxelles, Tubize ou Liège. À propos de fonction en pénurie, environ un enseignant sur trois recrutés depuis un an et demi dans le secondaire ne possède pas

la formation adéquate pour la matière qu'il enseigne. Des statistiques de la Communauté française, datant du printemps, indiquent que 23,9 % des enseignants engagés disposaient d'un titre de pénurie. Ce taux montait même à 33,4 % dans le secondaire

supérieur. Les cours les plus touchés (secondaire inférieur) : le grec ancien (77,4 %), l'espagnol (42,1 %), l'anglais (31,5 %), le néerlandais (29,9 %). Pour le néerlandais, on montait à 36,4 % dans le secondaire supérieur. ●

D.SW.